

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES TOURNESOLS

tenue le mardi 11 octobre 2022 à 18 h 30 à l'école des Tournesols au local 212

Sont présents Sont absents

Siobhan McSharry	Parent	Présidente
Amélie Choquette	Parent	Vice-Présidente
Lucy Martel	Parent	Secrétaire
Geneviève Martineau	Parent	Membre parent Substitut
Andréanne Lavergne-Fournier	Parent	
Marie-Andrée Thériault	Parent	
Faycel Saad	Parent	
Touyara Djama	Parent	
Marc Thibault	Équipe-école	Enseignant 3 ^e cycle
Djamila Abid	Équipe-école	Enseignante 3 ^e cycle
Geneviève Maheux	Équipe-école	Enseignant 2 ^e cycle
Sylvie Archambault	Équipe-école	Enseignante 1 ^{er} cycle
Maxime Gagnon	Équipe-école	Enseignant spécialiste
Geneviève Rousseau	Équipe-école	Enseignante Substitut
Nathalie Beauchamp	Équipe-école	Technicienne en éducation spécialisée
Fatma Naggoudi	Équipe-école	Technicienne en service de garde
Annie Charbonneau-Fortin	Communauté	Membre de la communauté
Isabelle Lowe	Direction	Directrice
Annie Courbron	Direction	Directrice-adjointe

1. **Accueil, prise de présences et vérification du quorum**

Madame Lowe souhaite la bienvenue et constate le quorum à 18 h 30.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Ajout au varia et ajout au point 6.11

Il est proposé par madame Choquette, appuyé par monsieur Thibault et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts proposés.

CE-22-23/01

Adoptée à l'unanimité

3. **Adoption du procès-verbal du 14 juin 2022**

Il est proposé par madame McSharry, appuyé par madame Choquette et résolu d'adopter le procès-verbal du 14 juin 2022 tel que proposé.

CE-22-23/02

Adoptée à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal du 14 juin 2022

Aucun suivi

5. Intervention(s) :

5.1 Interventions du public

Aucun public présent à la rencontre.

5.2 Mots des membres de la communauté

Le membre de la communauté est absent pour la rencontre.

5.3 Mot du représentant de l'O.P.P

Madame Annie Courbron étant absente, Mme Geneviève Maheux prend la parole. Un nouveau comité est créé et se nomme le comité de la Vie étudiante. Il permettra une meilleure communication entre l'O.P.P et l'école. Ils coordonneront les activités de l'école nécessitant l'implication des parents.

6. Proposition(s) :

6.1 Élections au conseil d'établissement

- Nomination d'un Président

Madame Siobhan McSharry est proposée et elle accepte.

Madame Amélie Choquette est proposée et elle refuse.

*Madame Siobhan McSharry est élue par acclamation comme présidente.

- Nomination d'un Vice-Président

Madame Amélie Choquette est proposée et elle accepte.

*Madame Amélie Choquette est élue par acclamation au poste de Vice-Présidente.

- Nomination d'un secrétaire

Madame Lucy Martel est proposée et elle accepte.

*Madame Lucy Martel est élue par acclamation au poste de secrétaire.

CE-22-23/03

Adoptée à l'unanimité

6.2 Calendrier des rencontres du Conseil d'établissement 2022-2023

Madame Lowe propose un calendrier pour les rencontres du conseil. Celles-ci auront lieu à 18h30 en présentiel. Voici les dates prévues pour l'année :

- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| ✓ Le mardi 11 octobre 2022 | ✓ Le mardi 4 avril 2023 |
| ✓ Le mardi 8 novembre 2022 | ✓ Le mardi 9 mai 2023 |
| ✓ Le mardi 6 décembre 2022 | ✓ Le mardi 13 juin 2023 |
| ✓ Le mardi 7 février 2023 | |

Il est proposé par monsieur Thibault, appuyé par madame Lavergne-Fournier d'adopter le calendrier des rencontres proposé pour le conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

CE-22-23/04

Adoptée à l'unanimité

6.3 Règles de régie interne 2022-2023

Nous conservons la convocation transmise deux jours avant la tenue de la rencontre, mais la direction et la présidente s'engagent à essayer de transmettre cinq jours avant lorsque possible. Il faut considérer que des documents peuvent tout de même être transmis séance tenante.

Proposition de faire une modification

Proposition d'alterner les séances en présentiel et en virtuel (décembre, février et avril) au cours de l'année et accepter des cas exceptionnels (pour des raisons personnelles et/ou professionnelles) selon les énoncés suivants :

1. Lorsque la présidence le juge approprié ou lorsque des circonstances exceptionnelles ne permettent pas les réunions en présentiel (par exemple une pandémie, une fermeture d'établissement causée par une force majeure), le CÉ peut tenir ses réunions régulières et spéciales par moyen virtuel.
2. Lorsque, pour des raisons professionnelles, un membre du CÉ ne peut être physiquement présent compte tenu de la distance.
3. Lorsque, exceptionnellement et pour des raisons personnelles, un membre du CÉ ne peut être présent.

Il est proposé par madame Choquette, appuyé par madame Naggoudi et résolu d'accepter les règles de régie interne avec les amendements proposés.

CE-22-23/05

Adoptée à l'unanimité

6.4 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

Un montant de 750\$ par année peut être dépensé par les membres du CÉ selon les éléments suivants :

Frais admissibles : Formation des membres parents, gardiennage, secrétariat et repas pour souligner l'engagement.

Frais non-admissibles : Frais d'accueil, formation des enseignants, cadeaux et autres.

Un montant de 350\$ peut être demandé pour les frais de secrétariat dans l'année. Il est important de le demander pour ne pas créer un préjudice éventuel.

Il est proposé par monsieur Thibault, appuyé par monsieur Gagnon et résolu d'accepter le budget de fonctionnement.

CE-22-23/06

Adoptée à l'unanimité

6.5 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Une firme s'occupe de faire l'analyse des données recueillies par le sondage réalisé auprès des élèves de la 3^e à la 6^e année. Le feuillet explicatif sera transmis aux parents prochainement.

Il est proposé par madame Choquette, appuyé par madame Lavergne-Fournier et résolu d'accepter le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation avec les modifications qui doivent y être apportées.

CE-22-23/07

Adoptée à l'unanimité

6.6 Campagne de financement « Vêtements à l'effigie de l'école des Tournesols » pour l'amélioration de l'aménagement de la cour d'école

L'objectif de la vente des vêtements à l'effigie de l'école est aussi de favoriser le sentiment d'appartenance.

La campagne de l'an dernier a permis l'amélioration la sécurité aux abords de l'école pour les élèves et les membres du personnel.

*Retour du chandail de style *baseball* (30 \$) et du hoodies (40 \$)

*Nouveauté : chandail à manches courtes dans un bleu plus pâle (20 \$)

*Proposition d'ajouter aussi la vente d'une casquette (25 \$)

L'achat pour le parent se fera en ligne uniquement.

Les parents pourront aussi se procurer des vêtements s'ils le souhaitent.

Il est proposé par monsieur Gagnon, appuyé par madame Archambault et résolu d'accepter la vente de vêtements à l'effigie de l'école des Tournesols.

CE-22-23/08

Adoptée à l'unanimité

6.7 Campagne de financement « Vente de cartes de souhaits » pour les activités des finissants et des finissantes 2023

À chaque année, les élèves de 6^e année fabriquent du papier pour réaliser des cartes de Noël. L'argent amassé est pour diminuer les coûts des sorties. Aucun remboursement n'est possible même si un élève ne souhaite plus participer à l'activité.

Il est proposé par madame Choquette, appuyé par madame Lavergne-Fournier et résolu d'accepter la vente de cartes de souhaits pour les élèves finissants 2023.

CE-22-23/09

Adoptée à l'unanimité

6.8 Activités et sorties éducatives pour les élèves du préscolaire à la 6^e année

Nous ont été présentées les activités souhaitées par les différents niveaux.

Il est proposé par madame Abid, appuyé par madame McSharry et résolu d'accepter le projet d'activités et de sorties éducatives des élèves du préscolaire, de 3^e année et de 6^e année.

CE-22-23/10

Adoptée à l'unanimité

Il est proposé par monsieur Thibault, appuyé par madame Beauchamp et résolu d'accepter le projet d'activités et de sorties éducatives des élèves de 3^e année en considérant le manque à gagner de 6,82\$ par élève sachant que des mesures pourront être utilisées pour couvrir ce montant sans qu'il soit demandé aux parents.

CE-22-23/11

Adoptée à l'unanimité

Il est proposé par madame Abid, appuyé par madame Lavergne-Fournier et résolu d'accepter le projet d'activités et de sorties éducatives des élèves du préscolaire en considérant que l'activité au potager Eardley a été annulée et que le 13 \$ prévu pour cette activité sera investi pour une autre activité.

CE-22-23/12

Adoptée à l'unanimité

6.9 Activités parascolaires – Dimension Sportive et Culturelle – automne 2022

Un vote électronique a eu lieu précédemment pour permettre la réservation auprès de la compagnie et le début des activités dès l'automne.

Il est proposé par madame Lavergne-Fournier, appuyé par madame Choquette et résolu d'accepter les activités parascolaires offertes par Dimension Sportive et Culturelle pour l'automne 2022.

CE-22-23/13

Adoptée à l'unanimité

6.10 Club de course (4^e à la 6^e année) pour le Cross-country à Papineauville

L'événement a eu lieu. Une médaille d'or a été récoltée par une élève de l'école.
Diffusion à venir.

Il est proposé par madame Choquette, appuyé par monsieur Thibault et résolu d'accepter la participation des élèves du Club de course au Cross-country de Papineauville.

CE-22-23/14

Adoptée à l'unanimité

6.11 Campagne de financement des élèves de 5^e année

Les élèves procéderont à la vente de pâtisseries pour financer l'activité de fin d'année qui devrait avoir lieu au centre aquatique Calypso. Des dates précises sont ciblées pour la vente des pâtisseries.

Il est proposé par madame Choquette, appuyé par madame Naggoudi et résolu d'accepter la campagne de financement des élèves de 5^e année pour 2022-2023.

CE-22-23/15

Adoptée à l'unanimité

6.12 Fibrose kystique

Une petite boîte sera offerte aux élèves pour l'Halloween. Ils pourront amasser des fonds qui seront offerts à la recherche pour la Fibrose Kystique.

Il est proposé par madame Choquette, appuyé par madame Lavergne-Fournier et résolu d'accepter l'envoi de boîte pour la collecte de fonds lors de la soirée de l'Halloween.

CE-22-23/16

Adoptée à l'unanimité

7. Informations

7.1 Correspondances

Aucune correspondance

7.2 Mobio-Ateliers de sécurité piétonnière (invitée : Mme Kim Chainey)

Selon le défi lié à la disponibilité du transport scolaire et la sécurité des élèves autour de l'école, une collaboration est venue avec Mobio (organisme sans but lucratif) qui vient nous présenter une offre d'activités. Madame Chainey, conseillère au programme scolaire pour Mobio, nous présente entre autres, le *Défi Je suis capable !* qui sera mis en place en février ou mai à l'école. Il y aura aussi le défi *Active tes pieds* et l'activité *Piétons avertis*. Ce projet est financé par des programmes de la Ville de Gatineau.

7.3 Projet éducatif 2023-2027 : valeurs

Le contexte du projet éducatif sera rédigé prochainement par le comité. Nous serons consultés ensuite pour les objectifs.

7.4 Normes et modalités 2022-2023

La direction présente les Normes et modalités 2022-2023 et mentionne que lorsque les élèves sont en échec, un message codé ou personnalisé doit se retrouver sur le bulletin.

7.5 Comité cour d'école

Actuellement, la direction considère que seul la rénovation de la cour d'école a été effectuée. Maintenant, il y a des fonds pour l'amélioration. Comme membres du CÉ, il ne faut pas hésiter à exprimer nos idées à la présidente.

7.6 Formation pour les membres du CÉ

Point reporté à une séance ultérieure

7.7 Consignes et mesures sanitaires COVID-19

Point reporté à une séance ultérieure

8. Rapports :

8.1 Présidence

Point reporté à une séance ultérieure

8.2 Direction

Point reporté à une séance ultérieure

8.3 Enseignants et professionnels

Point reporté à une séance ultérieure

8.4 Personnel de soutien

Point reporté à une séance ultérieure

8.5 Représentant au Comité de parents

Point reporté à une séance ultérieure

8.6 Représentant au comité ÉHDAA

Point reporté à une séance ultérieure

9. Varia

9.1. La récréation

Point reporté à une séance ultérieure

Le point au varia concernant la Fibrose kystique a été discuté au point 6.12

10. Levée de l'assemblée

Après un ajout de 15 minutes, la fin de la rencontre est proposée à 20 h 45 considérant que le temps supplémentaire de minutes est passé. Les points à l'ordre du jour non discutés seront reportés à la prochaine rencontre. Proposé par madame Choquette, appuyé par monsieur Thibault, l'assemblée est levée à 20 h 45.

CE-22-23/17

Adoptée à l'unanimité

11. Prochaine rencontre le mardi 8 novembre à 18 h 30 au local 212 de l'école des Tournesols.

Mme Siobhan McSharry
Présidente

Mme Isabelle Lowe
Directrice